



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Au-fil-des-jours,2224>

Au fil des jours

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - De 1982 à 1983 - N° 802 - juillet-août 1982 -

Date de mise en ligne : lundi 26 janvier 2009

Date de parution : juillet 1982

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

On nous donne souvent les Etats-Unis comme modèle de démocratie. Jugez-en : par le biais de réorientations locales tortueuses, de nombreux Noirs sont tenus à l'écart des urnes et même des listes électorales. Dans certains comtés dominés par les électeurs noirs, les urnes sont tenues par des prêteurs sur gages que leur clientèle noire ne veut pas prendre le risque d'indisposer, ou bien elles sont installées dans des quartiers purement blancs, ou même chez des particuliers dont les noirs pauvres n'osent pas franchir le seuil. Même la reconduction de la loi sur le droit de vote des Noirs prévue pour août 82 fait l'objet de nombreuses pressions de la part des éléments les plus conservateurs du parti républicain.

*

Toujours aux Etats-Unis, Reagan a peut-être aussi maîtrisé spectaculairement l'inflation, mais au prix d'un chômage qui touche près de 10 % de la population active dans son ensemble (dans la population noire, ce pourcentage est beaucoup plus élevé). 6 200 sociétés ont fait faillite au cours des 14 premières semaines de 1982, ce qui représente une augmentation de 55 % par rapport à la période équivalente de l'année dernière, elle-même en hausse de 45 % par rapport à 1980. Les secteurs les plus touchés sont les transports aériens, l'automobile, la sidérurgie, le bâtiment, les bois et papiers. Trois grosses compagnies déclarent la banqueroute : International Harvester (machines agricoles), Braniff (transports aériens) et A.M. International (équipements de bureaux). Les autorités américaines prennent des mesures pour éviter qu'une faillite spectaculaire ne provoque un mouvement de panique sur les marchés financiers. Comme quoi le principe de la libre entreprise peut subir bien des accommodations...

*

« L'insécurité dans l'abondance », c'est le titre d'un article de P. Drouin dans « Le Monde » du 5-3-82, titre qui n'est pas sans nous rappeler « Kou l'Ahuri ou la misère dans l'abondance » écrit par J. Duboin en 1934. Il n'aura donc fallu que 50 ans ou presque, pour que soit reconnue cette idée de misère dans l'abondance

P. Drouin, donc, nous rappelle que la pauvreté n'a pas disparu en France depuis le 10 mai 1981, bien que notre pays soit le premier en Europe Occidentale pour la hausse du pouvoir d'achat en 1981 (2,3 %) alors que la baisse est générale, sauf en Grande-Bretagne où elle a difficilement atteint 0,3 %.

*

L'essentiel de l'analyse de P. Drouin est tiré d'un ouvrage de S. Milano, intitulé « La pauvreté en France » qui montre que la « nouvelle pauvreté est caractérisée par la dépendance et l'insécurité (économique) dans l'abondance. Le statut de salarié devient précaire du fait de l'extension des contrats d'emplois temporaires ou à durée limitée. A cela s'ajoute la déqualification du travail salarié. Milano écrit : « L'évolution récente du capitalisme, en même temps qu'elle a permis l'accroissement du pouvoir d'achat, a développé le devoir d'achat », si bien qu'il n'est plus possible aujourd'hui de vivre au-dessous de ses moyens.

P. Drouin suggère que le gouvernement étudie le « versement d'un revenu minimal de soutien social » pour les plus démunis.

Alors, M. Drouin, pourquoi vous opposez-vous toujours à l'économie distributive ?

*

Les Économistes français (distingués ou non, mais marchant tous à côté de leurs pompes) nous disent que les Français ne travaillent pas assez. Eh bien, si on regarde les statistiques officielles de la Communauté Economique Européenne on constate qu'à part ces braves Anglais (dont la réussite Économique est Éclatante, n'est-ce pas ?) ce sont les Français qui ont la durée annuelle de travail la plus grande (1 785 heures contre 1 716 pour les Allemands, 1 694 pour les Danois, 1 643 pour l'Italie et 1 527 pour la Belgique).

*

Selon une récente enquête du B.I.T., la durée hebdomadaire de travail des ouvriers, qui était de 40,6 dix-huit heures en France en 1980, n'atteignait que 39,7 aux U.S.A. ; 39,1 en Australie ; 33,7 en Autriche ; 33,4 en Belgique ; 32,9 au Danemark, et, même, 31 heures pour les hommes en Norvège. De 1974 à 1980, les diminutions les plus fortes ont été observées en Norvège et en Israël (4 heures de moins). De récents accords importants ont été signés à l'étranger. Citant un bilan du syndicat TUC, « Intersocial » (janvier 1982) indique que près de 5,5 millions de travailleurs manuels ont obtenu, depuis deux ans, la semaine de moins de 40 heures ; des accords intéressant 500 000 ouvriers ont réduit la semaine à 38 ou 37,30 heures. Fait significatif, rapporte « Intersocial » l'entreprise Reckitt et Cocdam avait proposé diverses dates de réduction de 39 à 38 heures avec des hausses de salaires de 11 % ou 9 %, ou encore le maintien à 39 heures avec une hausse plus importante (13 %) ; le syndicat a choisi une date intermédiaire avec une hausse de 12%. Autre exemple de souplesse : chez Lucas, la semaine de 39 heures donne lieu, en fait, à une quinzaine de neuf fois 8,40 heures pour dégager un vendredi complètement libre toutes les deux semaines.